

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'inflation freine la croissance du marché postal en 2022

Bruxelles, le 23 novembre 2023 – L'observatoire postal annuel publié par l'IBPT, sur la base de données agrégées fournies par les opérateurs, révèle que la croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires enregistrée par le secteur postal ces dernières années a pris fin. Au sein du segment des colis, qui représente deux tiers du chiffre d'affaires du secteur postal, le nombre de colis envoyés a connu une diminution pour la première fois depuis le début de la série chronologique en 2010. Le volume de la poste aux lettres est passé pour la première fois sous la barre des 100 envois par habitant sur base annuelle.

Depuis début 2012, l'IBPT tient à jour un observatoire du marché belge des activités postales. Les indicateurs de cet observatoire ont pour objectif de refléter la structure du marché pour l'ensemble des parties prenantes du secteur postal. Ces indicateurs permettent d'appréhender le marché du point de vue de l'offre, l'évolution de l'activité du prestataire du service universel et de ses concurrents, ainsi que les résultats de l'activité postale en Belgique en termes de qualité de service et d'innovation pour les utilisateurs de ces services, en mettant de plus en plus l'accent sur la durabilité et les progrès réalisés en la matière par le secteur.

Après l'impact de la pandémie sur le secteur postal, nous constatons aujourd'hui l'effet de l'augmentation de l'inflation. Il en résulte un ralentissement de la croissance jusqu'à à peine 0,6 %, après deux années consécutives de croissance à deux chiffres, à savoir 10,5 % en 2021 et 16,2 % en 2020. Le chiffre d'affaires s'élève ainsi néanmoins à près de 3,5 milliards d'euros. Cette croissance, certes limitée, s'explique naturellement par le segment des colis et de l'express, qui prend de l'ampleur sur le marché postal en raison de la progression de l'e-commerce.

Le segment des colis et envois express représentait entre-temps 66 % du chiffre d'affaires du secteur en 2022, contre à peine 20 % en 2010. Les envois de correspondance, y compris les envois publicitaires adressés, ne représentaient plus que 31 % du chiffre d'affaires total au sein du secteur postal en 2022, contre 74 % en 2010. Le segment de la distribution de la presse au domicile des abonnés a généré 3 % des revenus.

Entre 2021 et 2022, le volume d'envois de correspondance par habitant a diminué de 7,9 %. Le volume d'envois de correspondance a atteint 93 unités par habitant sur une base annuelle et passe ainsi pour la première fois sous la barre des 100 envois par habitant par an. Le chiffre d'affaires correspondant a enregistré une baisse moins significative, de seulement 2,9 % par rapport à 2021.

En ce qui concerne le segment des envois express et de colis, le nombre d'envois a quintuplé entre 2010 et 2022 pour atteindre 362 millions d'unités. Toutefois, il est question en 2022 pour la première fois dans notre observatoire d'une baisse de volume, avec une croissance négative de 0,6 %. Cela contraste fortement avec la croissance de 8,6 % en 2021 et, bien évidemment, encore plus avec la hausse record de pas moins de 44,5 % en 2020. Par habitant, un colis est désormais envoyé en moyenne tous les 11 jours environ. En 2022, 39 % du nombre total des services express et de colis avait trait aux envois nationaux. Dans 26% des cas, il s'agissait d'envois internationaux sortants. Les

34 % restants étaient des envois internationaux entrants. Entre 2021 et 2022, les revenus dans le segment des colis et des envois express ont néanmoins augmenté de 3,9 % pour atteindre un total de 2,12 milliards d'euros. Bpost possède également la plus grosse part de marché dans ce segment, et ce, tant en termes de chiffre d'affaires (20-30 %) que de volume (30-40 %). Sur la base des réponses de 12 opérateurs à notre enquête, nous constatons qu'environ 87 % du volume de colis et de services express a été envoyé par un utilisateur professionnel (B2X) en 2022. Dans environ 8 % des cas, le colis était envoyé par un particulier (C2X), et dans les autres cas (environ 4 %) il s'agissait de retours. En ce qui concerne les modalités de livraison, nous constatons en 2022 sur la base des réponses à notre enquête formulées par 10 opérateurs qu'environ 77 % de tous les colis envoyés et envois express sont distribués à domicile ou à une adresse donnée. Les points de service postal pourvus en personnel représentent 22 %, tandis que les distributeurs automatiques de colis reçoivent environ 2 % du volume. La livraison à un autre lieu qu'à l'adresse du destinataire (domicile) semble donc progresser de manière limitée.

Par rapport à 2021, le niveau des investissements en 2022 a augmenté de 2,3 %, soit un total de 222 millions d'euros. Il s'agit néanmoins du montant le plus élevé constaté depuis 2010, lorsque les investissements s'élevaient à peine à 76 millions d'euros. De nombreux opérateurs sont en effet en train d'étendre ces dernières années leur capacité de tri et de distribution des colis, ainsi que leurs infrastructures comme les distributeurs automatiques de colis. Nous observons en parallèle, pour la sixième année consécutive, une augmentation de l'emploi dans le secteur postal de +0,9 % en 2022, soit une croissance plus limitée que celle de 2021 (+3,5 %). On atteint ainsi 11,4 % de plus que le point le plus bas en 2016, avec 34 329 travailleurs contre 30 816.

Concernant les indicateurs en matière de durabilité, l'enquête a été élargie et nous avons reçu plus de réponses de la part des opérateurs. Pour six opérateurs, qui représentent un tiers du marché des colis en termes de volume, nous avons obtenu des émissions moyennes pondérées par colis de 245 grammes de CO₂ et une amélioration moyenne pour ces opérateurs de 3 % par rapport à la situation en 2021. À cet égard, il a été demandé de tenir compte de l'ensemble du trajet, donc y compris les émissions directes et indirectes lors de l'enlèvement éventuel, du tri, du transport et de la distribution. De plus, il est apparu clairement que le « hit rate » s'élevait à 98,2 %, ce qui signifie donc que 98 colis ou envois express sur 100 sont distribués lors de la première tentative de distribution. Enfin, il s'avère également que 3,6 % de tous les colis et envois express sont distribués à l'aide de véhicules électriques ou de vélos (cargos).

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Ellipse Building - Bâtiment C | Boulevard du Roi Albert II 35 Boîte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

